



BULLETIN DE L' APOSTOLAT

ET DE LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR

Consécration du monde entier au divin Cœur de JÉSUS

Comme nous l'avons déjà annoncé, cette consécration doit se faire. Le décret *Urbi et Orbi* du 2 avril 1899, qui est reproduit à la première page de cette livraison, le déclare expressément. Nous avons de plus le témoignage de Monseigneur de Liège qui rapporte en ces termes son dernier entretien avec le Saint-Père :

“ Semblant se recueillir un instant et se redressant dans son fauteuil, Léon XIII m'annonça d'un ton pénétré et solennel qu'il publierait incessamment une Encyclique prescrivant la Consécration au Sacré-Cœur de JÉSUS du genre humain tout entier. Un *triduum*, accompagné de prédications, préparera les fidèles à ce grand acte qu'il m'a recommandé d'accomplir avec une grande solennité à la cathédrale de Liège. “ Je sais, m'a-t-il dit en terminant par des paroles enflammées à ce sujet, que cet acte hâtera pour le monde l'arrivée des miséricordes que nous attendons.”

L'on s'attend donc à la publication prochaine de l'Encyclique sur le Sacré-Cœur.

Litanies du Sacré-Cœur

Nous avons publié à la première page le décret de Rome qui en approuve la récitation tant publique que privée pour l'*Eglise universelle*.

La Cause de la Bienheureuse Marguerite-Marie

Son Eminence le Cardinal Perraud a été informée par Mgr Nocella, postulateur de la cause de la B. Marguerite-Marie, que, le 17 mars dernier, la procédure concernant le miracle opéré à Pompéi, le 17 octobre 1896, s'est terminée par une approbation complète.

On sait que deux miracles sont exigés entre la béatification et la canonisation. Le premier étant officiellement reconnu et approuvé, il reste à supplier la bonté de Dieu pour obtenir que le second miracle soit prochainement opéré par l'intercession de la fidèle servante et apôtre du Sacré-Cœur de JÉSUS (*Sem. relig. d'Autun*).

Si le Canada pouvait obtenir ce second miracle !

FRANCE

Le Cardinal Richard, archevêque de Paris, dans une Lettre à son clergé pour lui communiquer le Décret du 2 avril au sujet des Litanies